

CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 15 JANVIER 2019

COMPTE RENDU SOMMAIRE

Affiché en exécution de l'article L 121-17 du Code des Communes

Le quinze janvier deux mil dix-neuf à dix-neuf heures, les membres du Conseil Municipal se sont réunis en mairie, en séance ordinaire, sous la présidence de Monsieur BONNET Pierre, Maire.

Présents : BONNET Pierre – MAUPLIN Louis – THOMASSET Christiane – MOUSSERIN Jean-Luc – AUGER Patrick - DESSALCES Jean-Claude - LEROUX Richard – TRAVICHON Daniel lesquels forment la majorité des membres en exercice.

Absents excusés : BLANCHET Patrick – POTIER Nathalie – HENRY Elisabeth

Secrétaire de séance : AUGER Patrick

Les procès-verbaux des deux précédentes séances sont adoptés à l'unanimité.

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION

Le Conseil Municipal adopte l'actualisation des statuts proposés par Vichy Communauté dans sa délibération du 20 décembre 2018 et valide l'approbation de la définition de l'intérêt communautaire portant sur la politique locale du commerce et soutien aux activités commerciales.

SYNDICAT DEPARTEMENTAL D'ENERGIE DE L'ALLIER

Le Conseil Municipal approuve la modification statutaire du SDE 03 et l'adhésion de la communauté de communes du Pays de Tronçais.

INVESTISSEMENTS 2019

Le Conseil Municipal valide la réalisation des investissements complémentaires suivants sur l'exercice 2019 : travaux de voirie sur divers chemins.

BUDGET 2019 – AUTORISATION DE MANDATEMENT DE DEPENSES

Le Conseil Municipal autorise l'engagement et le mandatement de dépenses d'investissement avant le vote du budget primitif 2019.

FESTIVAL - SUBVENTION

Le Conseil Municipal décide de soutenir l'association Musiques Vivantes dans l'organisation du festival « Osez le Classique » en l'église de Seuillet le 5 juillet 2019 à 20 H 30 par le versement d'une subvention.

Fait à SEUILLET, le 16 Janvier 2019

Le Maire,
BONNET Pierre

